

la Gazette de Monteynard

Joyeuses Fêtes

N° 106 -
Décembre 2022

Le mot du Maire

2022 se termine et voit la fin des travaux des réseaux humides au cœur des Blais. Les travaux de mise en séparatif de l'assainissement et de renouvellement d'eau potable réalisés par le groupement Carron/Lionet ont duré toute l'année engendrant des contraintes pour les habitants et les usagers de la RD.529. Chacun a su gérer avec patience et compréhension les contraintes, parfois les désagréments, un grand merci à tous !
C'est un grand pas qui a été franchi pour la protection du milieu naturel en finalisant un réseau séparatif qui permet aussi de limiter le risque de débordements lors de fortes pluies.

Pour préserver notre environnement, nous avons également mis en service en 2022 l'extinction nocturne de l'éclairage public afin de contribuer aux respects de la biodiversité et aux économies d'énergies.

Des projets nouveaux seront à l'ordre du jour de la nouvelle année 2023 : avec l'enfouissement des réseaux secs (EDF et Telecom) au cœur des Blais, des aménagements de sécurité routière aux abords de l'école, la réhabilitation de l'école de la Ville, un espace ludique pour nos plus jeunes à proximité du Stade.

2023 marquera également un changement important concernant notre secrétariat de Mairie. Anne-Marie prendra sa retraite d'ici l'été mais assurera dès début avril un passage de relai avec sa remplaçante : Mélanie Bacquet, Monteynardonne, qui sera présentée lors de la cérémonie des vœux.

Je terminerai en adressant mes meilleurs vœux de succès et de réussite à la Boulangerie La Mie Mollière qui devrait ouvrir en 2023, grâce au soutien de Villages Vivants.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2023.

Toujours à votre disposition,
Bien à vous
Richard Passelande



DANS CE NUMERO

- ▶ Page 3 Rétrospective en images
- ▶ Page 9 La vie Municipale
- ▶ Page 15 Le patrimoine
- ▶ Page 17 La vie scolaire
- ▶ Page 18 Environnement
- ▶ Page 19 Urbanisme, le PLU
- ▶ Page 21 Vie associative
- ▶ Page 23 Etat civil
- ▶ Page 24 Annonces



Disponible sur Play Store, App Store
ou AppGallery



L'AGENDA

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se tiendra le 20 janvier à 18h45 à la salle polyvalente Michel Arrighino; à cette occasion les projets de la commune seront présentés. Nous vous attendons nombreux

Actuellement il y a **191** smartphones ou tablettes qui possèdent **Monteynard** dans leurs favoris.

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de **87 %** des foyers de la commune.





La fête du village



Conférence-Débat Sur Le Génocide Arménien



Démarrage ensoleillé pour le marché du mardi

MONTEYNARD

Une rentrée scolaire « merveilleuse »



La rentrée scolaire à Monteynard dans le Dauphiné Libéré





Théâtre « CARRÉ SUD-OUEST »



Soirée cinéma « LÀ D'OÙ JE VIENS » ET « TERRES GELÉES »



Les journées du patrimoine



Des Monteynardons au SAM (Salon Agricole Matheysin)

Dans une exploitation bovine, la manipulation des animaux est un poste de travail important pouvant générer de fréquents accidents.

Marie-Christine Veyret, exploitante à Monteynard a profité de l'arrivée de son fils Valentin Lionet sur l'exploitation pour effectuer un audit de sécurité en partenariat avec la MSA, dans le but d'améliorer les conditions de travail.

Ce travail a été récompensé par le trophée de la Santé et Sécurité au travail lors de la 801^{ème} foire de Beaucroissant.





Réhabilitation du bassin ancien de la Ville par l'entreprise ARTP



Un marché très rock le 25 octobre



Fin de la 1^{ère} phase des travaux aux Blais



Fête d'halloween organisée par le sou des écoles





Le 11 novembre



Soirée du Beaujolais nouveau



A la cantine lundi 28 novembre
notre prestataire a proposé une
restauration de type « food truck »



Le 16 novembre ouverture de la bibliothèque de Monteynard, le 18 visite de l'école





Marché des créateurs





Noël de l'école



Le marché de Noël dans le froid et la bonne humeur



Les illuminations
(qui s'éteignent
avec l'éclairage)



Collecte de photos ou documents anciens

La collecte de photos ou documents anciens et de souvenirs de Monteynard est toujours d'actualité.

Nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui possèdent des photos ou des documents anciens à les apporter en Mairie pour qu'ils soient scannés.

Mariage de l'arrière-grand-mère, les conscrits, le village, une fête, des amis, des événements. Le site internet de la Commune est peu à peu alimenté par des photos et les travaux de la commission du patrimoine. (Page Histoire et Patrimoine)

La Municipalité qui soutient ce projet depuis le départ a suivi les évolutions de cet ambitieux dossier est heureuse de voir aboutir une étape décisive.

Dès janvier 2023 les travaux vont pouvoir débuter, la boulangerie devrait pouvoir ouvrir courant 2023.

Le deuxième emplacement commercial n'est pas encore attribué...

Une étape décisive est franchie



Villages Vivants Foncière rurale et solidaire

Villages Vivants achète, rénove et loue des locaux pour installer des activités qui ont un impact positif sur leur territoire et ses habitants. Villages Vivants est aussi le partenaire des collectivités qui souhaitent réinvestir des lieux et des collectifs qui ont un projet immobilier. Elle permet aux porteurs de projets d'être allégés des coûts liés au local commercial, avec une ingénierie, l'achat des murs et le financement de la rénovation, contre un loyer progressif.

Une réunion publique avec Village Vivant est prévue en début d'année.

Le projet vous sera présenté lors de la présentation des vœux le 20 janvier à 18h45 à la salle polyvalente « Michel Arrighino ».



Extinction nocturne de l'éclairage public.

La coupure aux Blais qui a dû être reportée pour attendre la fin des travaux est maintenant effective.

Pour l'instant nous avons peu de retours, mais nous restons attentifs aux remarques et propositions.

Un bilan financier sera établi lors du budget.

Réhabilitation de l'ancienne école de la ville



L'avancement du projet

↳ Le budget prévisionnel des travaux et des honoraires s'élève à ce jour à 435 000 € HT.

↳ Le département accompagne le projet à hauteur de 40% sur un montant plafonné à 330 000 €, s'agissant d'une réhabilitation.

↳ Une rencontre avec le Conseiller Régional Eric Bonnier et ses collaborateurs a été organisée à la Mairie pour présenter le projet et identifier d'autres aides potentielles. L'Etat devrait aussi soutenir financièrement le projet.

Le financement prévisionnel

	Café
Cout HT	435 000 €
Subventions (sur HT)	132 000 €
	80 000 €
Total à charge HT	223 000 €
Total à charge TTC	267 600 €
Autofinancement*	
Emprunt *	
TVA récupérable n+2	
Total financement	267 600 €

Réflexion actuelle sur le projet

- Rénover le bâtiment
- Dans un premier temps aménager le RDC et l'extérieur pour l'usage du café.
- Confier l'exploitation de cet espace à l'association créée par le biais d'une convention.
- La commune pourrait assumer les charges du bâtiment au départ puis l'association devra assumer les charges afférentes à l'exploitation puis un loyer pourra être demandé à la fin de l'année n+2
- En fonction du succès ou non de l'expérience la commune pourra modifier la destination du bâtiment en ouvrant un appel à projet.

*La répartition sera débattue lors de la préparation des budgets.

Lors de la réunion du 25 novembre la commission a été créée, les statuts et une convention avec la Mairie sont en cours d'élaboration.

Aménagement d'un espace de loisirs autour du stade (suite)

1^{ère} phase

Cette première phase consiste à l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants et du terrain de pétanque aux abords Ouest de la salle Polyvalente Michel ARRIGHINO.

La consultation des entreprises a été lancée début juillet pour une remise des prix le 28 juillet.

Trois entreprises ont été consultées et ont répondu à l'appel d'offres. L'entreprise LIONET, moins disante, a été retenue pour un montant des travaux de 113 234 € HT.

Ce montant inclut l'option pour la mise en accessibilité de 2 jeux, pour un montant de 8948€ HT.

La Région subventionne la mise en place de ces jeux inclusifs. La décision concernant une subvention qui pourrait nous être accordée sera prise mi-décembre.

L'entreprise LIONET n'a pas pu débuter les travaux cet automne, le premier coup de pelle est programmé pour mi-décembre.



2ème phase : Réalisation d'un city-park

Cette étape devrait être engagée dès 2023, concertation, élaboration du projet, appel d'offres. Le projet vous sera présenté lors de la présentation des vœux le 20 janvier à 18h45 à la salle des fêtes Michel Arrighino.

Autres informations ou décisions municipales

↳ Chemin des Granges

La canalisation d'eau pluviale s'effondre et nécessite d'effectuer rapidement des travaux le devis établi pour la somme de 15 368 € HT par l'entreprise Lionet a été accepté.

↳ Taxe d'aménagement

Une partie du produit de la taxe d'aménagement perçu par les communes devra dès 2023 être reversée à la Communauté de Communes. Reste à définir les conditions et le montant du reversement.

↳ Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes (modification)

LOCATION SALLE POLYVALENTE	Habitants de Monteynard	Extérieurs	Associations (1)
	TARIF	TARIF	Manifestation avec accord
Petite salle du lundi au jeudi	60 €	120 €	Gratuité
Petite + Grande salle du lundi au jeudi	90 €	180 €	Gratuité
Petite salle le week-end	200 €	500 €	Gratuité
Petite + Grande salle le week-end	300 €	800 €	Gratuité
Petite + Grande salle samedi matin (de 9 h à 12 h)	90 € (2)		
Option petit électroménager	0 €	200 €	Gratuité
Option vaisselle	0 €	200 €	Gratuité

(1) Associations reconnues d'utilité publique par la commune de Monteynard et ayant présentées leur bilan financier

Nuit Saint-Sylvestre : tarif extérieur uniquement

(2) Réservation sous 4 semaines maximum

↳ Achat de terrains aux Blais

Dans le cadre de projets d'aménagements de sécurité routière et d'aménagements autour du four communal le Conseil Municipal décide de l'acquisition de 2 parcelles auprès de M. Solesio pour un montant de 25.000 €.



↳ **Remplacement du poste de secrétaire de Mairie occupé par Anne-Marie Reynet qui fait valoir ses droits à la retraite. Mélanie Bacquet, Monteynardonne prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2023.**

↳ **Achat de terrain proche du restaurant panoramique**

EDF consent à vendre à la Mairie la parcelle située au-dessous du restaurant du petit train, ce qui permettra à la commune de maîtriser les accès au restaurant mais aussi les questions de sécurité. Accord de principe du Conseil dans l'attente de l'évaluation du service des domaines.



Cette année, la commune de Monteynard réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 18 janvier 2023 au 19 février 2023.**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2023

Contactez la Mairie au 04.76.30.63.43

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Histoire et patrimoine

- Remise en état de la bascule historique aux Blais. Les lambrequins sont terminés et seront posés au printemps. Les travaux dans la traversée des Blais ont gêné les interventions de nos amis restaurateurs amateurs et bénévoles.
- Remise en état du bassin du pied de la Ville. L'entreprise ARTP a réalisé les travaux de préservation du bassin du pied de la ville et mur à l'arrière. André Colonel dit « Dédé » a soudé et repeint le dauphin récupéré sur la fontaine des Blais démolie et remplacé la bonde disparue.



- Dans le cadre des journées européennes du patrimoine le 18 septembre, la commission du Patrimoine de Monteynard a proposé une visite de la chapelle située dans le cimetière de Monteynard. Elle est le chœur et la première travée d'une église ancienne de plus grande taille construite au XIIème siècle. A cette occasion les posters réalisés par la commission ont été présentés.

Quelle date pour l'électrification de Monteynard ?

En 1924 (Benoit Luyat, Maire), la commune abandonne le projet d'utilisation du ruisseau du moulin pour l'électrification du village et décide l'éclairage des bâtiments communaux, une lampe à la Mairie, une dans chaque école, trois dans chaque logement des institutrices et branchement du presbytère.

En 1925, signature d'une convention pour la concession d'une distribution publique d'énergie électrique par la commune de Monteynard et la société HYDRO-ELECTRIQUE de FURE et MORGE et de VIZILLE.

En 1925 (Adolphe Petiot Maire), on décide de placer dix lampes publiques, 5 aux Blais, 3 à la Ville, 1 au Liorat, 1 aux Ripeaux et de participer au financement de 67 branchements de particuliers à hauteur de 50 Fr sur 130 Fr par branchement.

En 1928, Benoit Luyat Maire, autorise Louis Noël aux Blais et Léon Combe à la Ville à remplacer les lampes publiques brûlées sans attendre l'autorisation afin d'éviter les critiques.



Cent ans plus-tard la tendance est plutôt d'éteindre les lampes la nuit.



Les débuts de l'entente Sportive de Monteynard.

En 1957 la Commune achète un terrain de 12 250 m² à M. Henri Colonel pour la réalisation d'un parc des sports.



Inauguration du stade par Benoit Luyat Maire de Monteynard en 1957 en présence du député et du conseiller général. A droite une des premières équipes avec le premier bureau.



Devant le café de Marguerite Combe à la Ville
Avant la construction des vestiaires au stade, les joueurs se lavaient dans le ruisseau derrière le stade avant de remonter se changer à la Ville.



En déplacement avec les supporters



Des dirigeants et supporters devant les vestiaires :

Clément Combe, Aimé Bel, Marcel Paulin,
Gilbert Mollière, Serge Solésio,
Paul Anro (ortographe incertaine)

- 1960** Aménagement vestiaires douche au parc des sports.
- 1961** Ouverture d'un service municipal de douches aux vestiaires du stade.



Effectif 2022-2023 : 52 élèves

17 enfants en classe maternelle avec Mme Pachoud
14 enfants en classe de CP/CE1 avec Mme Tollar-Pesenti
21 enfants en classe de CE2/CM1/CM2 avec Mme Charles.

Effectif prévisionnel pour 2023-2024 : 52 élèves

Si votre enfant est né en 2020 ou si vous arrivez sur la commune de Monteynard et que votre enfant va être scolarisé, il est important de vous faire connaître en mairie ou à l'école afin d'ajuster au mieux le chiffre des effectifs pour l'année prochaine et ceci afin de conforter notre structure à 3 classes.

Thème : cette année tous les enfants de l'école dansent avec notre intervenante en musique Angéline Mère sous l'impulsion de l'équipe enseignante : danse en ligne, rock, tango, java... Conjointement, et grâce à la participation financière des coopératives de classes, de la mairie et du sou des écoles, deux intervenants extérieurs viendront compléter ce projet : Fabienne Robert en danse traditionnelle pour les maternelles et les CP/CE1, et un danseur Hip-Hop pour les CE2/CM. Des spectacles vivants sont également prévus au Ciné Théâtre de La mure.

Les élèves ont participé à la semaine du goût : chaque classe a cuisiné pour toute l'école ; barres de céréales pour les CE2/CM, soupe pour les maternelles, crumble pour les CP/CE1.



Visite de la bibliothèque : à l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque associative de la commune, les élèves de la GS au CM2 sont allés visiter ce nouveau lieu dédié à la lecture et aux livres !

Manifestation à venir : la venue du Père Noël à la salle polyvalente le lundi 12 décembre dans l'après-midi : spectacle pour les classes offert par le Sou des Ecoles et goûter offert par la mairie.

Cantine : l'ensemble de l'école apprécie le changement de fournisseur pour les repas, la qualité est au rendez-vous !

Véronique Pachoud directrice de l'école de Monteynard

Inf'eau



Nos sources, après cette longue période historique de sécheresse ont subi un étiage sévère. La commune surveille de près son réseau et nous pouvons dire que les Monteynardons ont été respectueux des consignes de restrictions cet été.

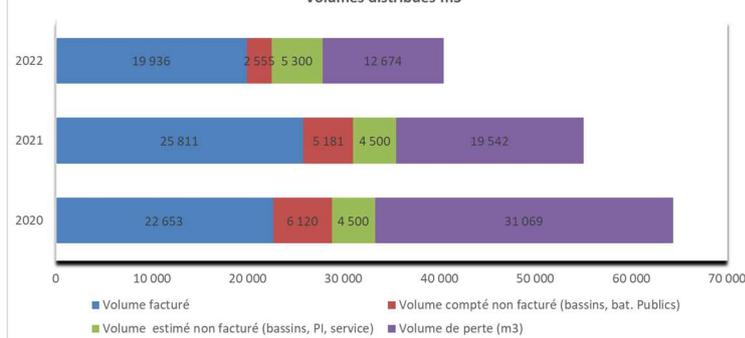
Depuis le mois de novembre la source de la Dhuy ne coule plus, elle a déjà connu par le passé des épisodes semblables. Le village est donc alimenté uniquement par la source du Moulin qui reprend peu à peu son débit habituel largement suffisant.

ANALYSE PRODUCTION / BESOIN

1990 - Min. de Dhuy+Moulin
 2022 - Min. de Dhuy+Moulin
 2022 - Max. de Distribution totale



Volumes distribués m3



Assainissement collectif

Les analyses et mesures effectuées en entrée et sortie de la station d'épuration indiquent que celle-ci atteint bien les objectifs de qualité de traitement demandés.

Avec les travaux aux Blais, 100% de notre territoire est couvert par une solution d'assainissement collectif ou non collectif conformément au schéma directeur d'assainissement.

Les habitants des Blais concernés par les travaux réalisés cette année ont 2 ans pour se mettre en conformité.

En parallèle la commune poursuit sa campagne de contrôle, les habitations non conformes doivent se mettre rapidement en conformité.

Protection de nos sources

Bonne nouvelle, malgré la situation tendue sur l'alimentation de l'eau dans de nombreux secteurs de la région, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a pu instruire le dossier de protection des sources de la commune préparé par le bureau d'études spécialisé Tri'Eaux.

La source des Jeannots mise à disposition des agriculteurs de la commune aujourd'hui a été intégrée dans le périmètre de l'étude afin de pouvoir être utilisée à l'avenir.

Elle représente une ressource complémentaire susceptible d'être utile dans un contexte de réchauffement climatique.

Un hydrogéologue agréé sera désigné par l'ARS pour visiter les installations et établir des préconisations.

La dernière étape sera la rédaction du dossier d'enquête publique relative à la mise en place des périmètres de protection des captages d'eau potable.

Bilan des autorisations d'urbanisme (Application du droit des sols ADS)

	Certificat d'urbanisme d'information (Cua)	Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)	Déclaration préalable (DP)	Déclaration préalable (DV)*	Permis de construire (PC)	Total
2021	29	14	17	24	9	93
2022	13	4	5	13	9	44

*DV : Déclaration préalable instruite directement par la Mairie

Rappel

Tout projet de construction, de modification de façade ou de menuiseries, de changement de destination, de division parcellaire en vue de construire nécessite une demande d'autorisation.

- Une déclaration préalable.
- Un permis de construire.
- Un permis d'aménager.
- Un permis de démolir.

La liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration est fixée de façon exhaustive.

Renseignez-vous en Mairie avant de lancer votre projet.

Consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Monteynard

“ Point d'étape – Décembre 2022 ”



→ OU EN EST LE PLU DE MONTEYNARD ?

L'élaboration du PLU a été prescrite le 18 octobre 2022. Le diagnostic territorial et le projet de territoire ont été réalisés durant l'automne 2021 et le printemps 2022. Ces deux premières phases qui constituent les bases du Plan Local d'Urbanisme car elles permettent de dresser le portrait du territoire et de définir le projet politique de Monteynard pour la prochaine décennie ont ensuite permis la traduction réglementaire et opérationnelle des objectifs communaux.

AVANCEMENT DES ETUDES

Le samedi 8 octobre 2022, le projet de PLU a été présenté à la population lors d'une réunion publique qui s'est déroulée à la salle polyvalente. Lors de cette rencontre, les plans de zonage, une synthèse du règlement (la version papier rédigée était à disposition des personnes présentes) et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont été présentés. Ces différentes pièces ont vocation à traduire les projets communaux à l'horizon 2030.



Les différentes zones du projet de PLU présenté lors de la réunion publique du 8 octobre 2022 :

4 types de zones urbaines :

- **Zone Ua** : Correspond aux secteurs d'habitat ancien et aggloméré les plus denses de la commune
- **Zone Ub** : Correspond aux extensions de l'urbanisation dans lesquelles les capacités des équipements permettent la réalisation de constructions nouvelles
- **Zone Uc** : Correspond à une zone pavillonnaire du secteur de la Côte du Crozet dans laquelle seules les extensions et annexes limitées sont autorisées en raison de l'absence d'un réseau d'assainissement collectif et de la présence de risques.
- **Zone Ue** : Correspond à une zone accueillant les équipements et services publics.

Aucune zone à urbaniser

2 types de zones agricoles :

- **Zone A** : Correspond à une zone agricole, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- **Zone Ap** : Secteur agricole à protéger sur le plan paysager

5 types de zones naturelles :

- **Zone N** : Correspond à une zone naturelle à protéger en raison de la qualité du site, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue paysager, environnemental et écologique
- **Zone Na** : zone à dominante naturelle accueillant des activités économiques aux Ripeaux
- **Zone Ne** : zone à dominante naturelle accueillant des équipements publics à vocation de loisirs
- **Zone Ni** : zone des rives du lac
- **Zone Nr** : zone à dominante naturelle accueillant un restaurant panoramique



Les prochaines étapes

Finalisation du projet de PLU avant arrêt en conseil municipal :

→ Premier trimestre 2023

Avis des Personnes Publiques Associées :

→ Second trimestre 2023

Enquête publique :

→ Troisième trimestre 2023

Ajustement du dossier à la suite des avis des Personnes Publiques Associées et de l'enquête publique :

→ Quatrième trimestre 2023

Approbation du Plan Local d'Urbanisme :

→ Fin d'année 2023

LES ETAPES DU PLU :





Communication des associations

Cette page est réservée à la communication des associations, faites-nous passer vos articles.

Le site web de la commune peut également mettre en avant vos informations événementielles.

Sou des écoles

Contact : soudesecoles38770@gmail.com

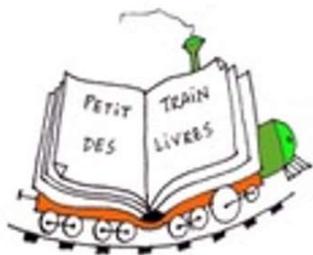
Bureau du sou des écoles pour l'année scolaire 2022-2023

- Président : Aurélia ROBIN
- Vice-Président : Marie-Hélène TURC
- Trésorier : Julie DUMAS
- Secrétaire : Émilie DIAS PEREIRO



Les manifestations prévues pour le 1^{er} semestre 2023

- Loto : 4 février 2023
- Saint Patrick : 18 mars 2023
- Vente de chocolats : 6 avril 2023
- Repas Dansant : 29 avril 2023
- Vente de plants et fleurs : 13 mai 2023
- Carnaval/pâques, Kermesse, Fête du village



Le petit train des livres

Ouverture de la bibliothèque

Depuis le 16 novembre, la bibliothèque a ouvert ses portes et nous avons pu accueillir nos premiers lecteurs.

Mercredi 10h-11h45
1^{er} étage de la mairie

Pour les ouvertures pendant les vacances scolaires, se renseigner la semaine précédente.

Tarif : 5 euros par personne et par an, gratuit pour les moins de 18 ans.

Emprunt : 10 documents pour 3 semaines.

Réservation ou prolongation d'un document : envoyer un mail à bibmonteynard@yahoo.com.

Retours en dehors des permanences : vous pouvez utiliser la Boîte des Retours (aux horaires d'ouverture de la mairie).

ATTENTION : la bibliothèque du Petit Train des Livres ne fait pas partie du réseau de lecture MATAACENA.

Vendredi 18 novembre, les classes de l'école sont venues visiter la bibliothèque, les enfants ont pu découvrir le coin enfant avec les albums, les romans, documentaires, mangas...



Club de Loisirs pour Tous de Monteynard

Club
De loisirs
pour tous
De Monteynard

Bilan de l'année 2022 :

- Samedi 12 mars après-midi jeux – chorale le triolet
- Samedi 7 mai concert avec le groupe « grain de folie »
- Samedi 11 juin conférence-débat sur le génocide arménien
- Samedi 2 juillet fête du village « animations jeux »
- Samedi 24 septembre théâtre « carré sud-ouest » par la troupe vifoise « germe de mil »
- Samedi 15 octobre soirée cinéma « là d'où je viens » et « terres gelées »
- Samedi 10 décembre marché des créateurs

Animations début 1° trimestre 2023 :

- Le 14 janvier de 14H à 19H00 « Après-midi jeux et galettes des rois »
- 24 février à partir de 18H30 « Soirée soupe »
- 25 et 26 mars : « animation non arrêtée »
- 13 et 14 mai : « animation non arrêtée »

Projet d'animations en 2023 :

- Bal folk pour les enfants
- Conférence sur les chauves-souris
- Conférence sur les abeilles
- Théâtre
- Animation jeux fête du village
- Contes pour enfants
- Marché des créateurs

"Les animations sont toutes annoncées sur Panneau Pocket, le site internet de la mairie et les panneaux d'affichage 1 mois à l'avance, pour le plaisir de se retrouver et partager des moments conviviaux."

Pour votre information :

Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse mail :
clubdeloisirsmonteynardon@yahoo.com

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS

Etat Civil

Naissances

- ▶ BRUNET-MANQUAT Elyne, Jade, Rose 17/08/2022
- ▶ GIANINAZ Louan, Roger, Jacques 19/10/2022
- ▶ FOULONGNE Louis 01/11/2022
- ▶ BELUZE Zachary 17/12/2022

Décès

- ▶ POTHIEU Gérard 22/08/2022
- ▶ SIMION Jeanine 16/11/2022

Robert Turc

Le doyen et la mémoire des Monteynardons a eu 100 ans le 22 juillet 2022.

A cette occasion la commune lui a rendu hommage.

Né à Grenoble, et marié avec Marie-Thérèse Luyat, originaire de Monteynard, le doyen du village a reçu une délégation de la Mairie qui souhaitait lui témoigner respect et admiration.



Les annonces



ARTmosphère Intérieur est une entreprise de décoration et design d'espace localisée sur Monteynard, conçue pour vous venir en aide dans la réalisation de vos projets d'aménagement ou de rénovation.

Notre domaine d'expertise couvre l'ensemble des besoins en terme de décoration et agencement d'un bien ainsi que le suivi de travaux (maîtrise d'œuvre) pour les particuliers et professionnels.

Formules sur mesure, d'avantage d'informations sur notre site Internet : www.artmosphere-interieur.fr

Une question? Un besoin?

06~48~82~94~76

artmosphere.interieur@gmail.com

Pour suivre l'actualité c'est par ici :

 www.instagram.com/artmosphere_interieur

 www.facebook.com/ARTmosphereInterieur



Le Tichodrome tel: 04 57 13 69 47
Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage
Champond
215, Chemin des Carrières
38450 Le Gua
@: letichodrome38@gmail.com
Web: <http://www.le-tichodrome.fr>
 <https://www.facebook.com/LeTichodrome>
 https://www.instagram.com/le_tichodrome

Le Tichodrome
Centre de sauvegarde de la faune sauvage